

CÔTÉ PATERNEL.

Cousine épileptique avec crises.

Le sujet de l'observation. Débile, sourd-muet, mauvais instincts. Sœur morte de convulsions.

CÔTÉ MATERNEL.

- Tante débile, n'a jamais pu apprendre à lire. Tante morte subitement, suicide par empoisonnement. Oncle ne sait ni lire ni écrire ; n'a jamais pu apprendre un métier.

— Oncle alcoolique, mort d'accidents alcooliques.

— Oncle alcoolique, mort d'accidents alcooliques.

- Cousine morte suicide par submersion

Les objections à cette classification ont été faites devant la *Société Psychologique* par les Drs. Cotard, Charpentier, Bouchereau et Christian dans de brillants discours. La principale objection de M. Charpentier consiste dans ce que nous devons tenir compte des différentes formes de folie comme étant autant de causes de dégénérescence, il propose une classification de la dégénérescence en cinq formes au lieu d'une, basées sur les formes de folie ; ces subdivisions n'auraient certainement pas pour résultat d'éclaircir la question.

Pour M. Christian, c'est dans l'état de santé des parents au moment de la conception que nous devons rechercher les causes de la dégénérescence et non dans l'hérédité. Pour M. Bouchereau, c'est dans les affections cérébrales pendant la vie fœtale que nous trouverons les causes de la dégénérescence, et pour M. Cotard, c'est dans les maladies de l'enfance. Il n'y a aucun doute que les causes excitantes de la dégénérescence existent dans chacun des états mentionnés par ces Messieurs, et que ce sont des causes très importantes qui doivent être prises en considération ; mais il est certain que, pour le plus grand nombre des cas, si nous examinons le passé des parents de ces dégénérés, si nous faisons des recherches sérieuses sur leurs antécédents, nous trouverons que l'hérédité a été la cause prédisposante, celle qui a préparé le terrain sur lequel s'est développée la maladie cérébrale chez ces congénitaux infantiles ou juvéniles ; d'ailleurs, ces causes qui pourraient avoir une influence sur les stigmates physiques, n'en montrent aucune sur les stigmates psychiques. Magnan rapporte des cas où l'hérédité similaire des syndromes épisodiques a été observée ; une onomatomane avait un père qui avait des angoisses jusqu'à la découverte du mot ; une autre, atteinte de la manie des discours nocturnes, avait hérité de son père ; elle obligeait son mari de l'écouter de neuf heures du soir jusqu'à trois ou quatre heures du matin ; certains enfants présentent dès leur bas âge des obsessions, des impulsions et des perversions sexuelles qui sont dues à l'hérédité et qui ne peuvent être le résultat de l'évolution d'une maladie.